

Le Petit Eudiste

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE-X
PRIEURÉ SAINT-JEAN-EUDES

TRIMESTRIEL – N° 206 – MARS 2018 – 1€

En temps de carême 1

Une page d'histoire 3

Quelqu'un qui nous fait du bien… 6

La bénédiction des relevailles 8

Le bon Samaritain 10

Les dix lépreux 11

Chronique du prieuré 12

Prieuré Saint-Jean-Eudes
1, rue des Prébendes
14 210 Gavrus
Tél. : 02 31 08 03 85
Fax : 09 82 62 21 94
14p.gavrus@fsspx.fr

En temps de carême

Pourquoi l'Église en sa liturgie du premier dimanche de Carême nous donne-t-elle à contempler Notre-Seigneur au désert, Notre-Seigneur poussé au désert par l'Esprit-Saint, Notre-Seigneur qui combat le démon, subit son assaut à trois reprises, est tenté par des attaques venues de l'extérieur, de l'extérieur seulement, et repousse ces tentations armé de versets de la Bible ? Pourquoi ? C'est entre autres afin que nous ne soyons pas étonnés d'avoir nous-mêmes à lutter pied à pied parfois, non pas seulement hélas ! contre des incitations extérieures à mal faire, mais contre des sollicitations intérieures émanées du *foyer de péché*, de ce foyer qui demeure après même que le baptême nous a régénérés.

Le démon s'interrogeait. Quel est cet homme sur lequel je n'ai aucune prise ? Serait-il le Messie, le Fils de l'homme, plus qu'un homme ? En nous, en revanche, le démon trouve des complicités. Il pénètre par les brèches de l'orgueil, de la sensualité et de la cupidité. Voilà pourquoi l'ascèse de l'esprit et du corps nous est recommandée en tous temps et commandée pendant cette grande retraite quadragésimale, publique, à laquelle l'Église, toujours pleine de sollicitude, convie et même enrôle ses enfants chaque année du mercredi des Cendres au Samedi Saint.

Des instruments de la perfection dont nous entretient saint Benoît dans sa Règle, la prière, le jeûne, et l'aumône tiennent une place importante dans la pénitence. En userons-nous mieux cette année que nous ne l'avons fait dans le passé ? Vivrons-nous enfin en enfants de Dieu par une prière sérieuse, profonde – la seule prière vraie – qui est conversation de l'âme avec son Dieu, le Créateur de qui nous dépendons à tout instant ? Materons-nous enfin notre chair, ses désirs, ses instincts déviés, ses révoltes, par le jeûne, l'abstinence, par ces utiles et revigorants retranchements qui assurent l'emprise, la domination de l'esprit sur le corps, si faible et pourtant si vite tyrannique ? Nous ouvrirons-nous plus largement au prochain en pratiquant l'aumône soit matérielle, soit spirituelle ? Cette aumône facilite *l'autolimitation radieuse* que décrivait et vantait Soljenitsyne dans son discours d'Harvard ; elle pousse à la générosité du cœur, au soulagement du prochain. Il est, vous le savez, des œuvres de miséricorde corporelle et des œuvres de miséricorde spirituelle. Il nous est de-

mandé de donner à manger à ceux qui ont faim, de donner à boire à ceux qui ont soif. Il nous est également demandé de conseiller ceux qui doutent, d'enseigner les ignorants, d'avertir les pécheurs, de consoler les affligés. Mais le plus important sans conteste, n'est-il pas de fuir la dissipation ?

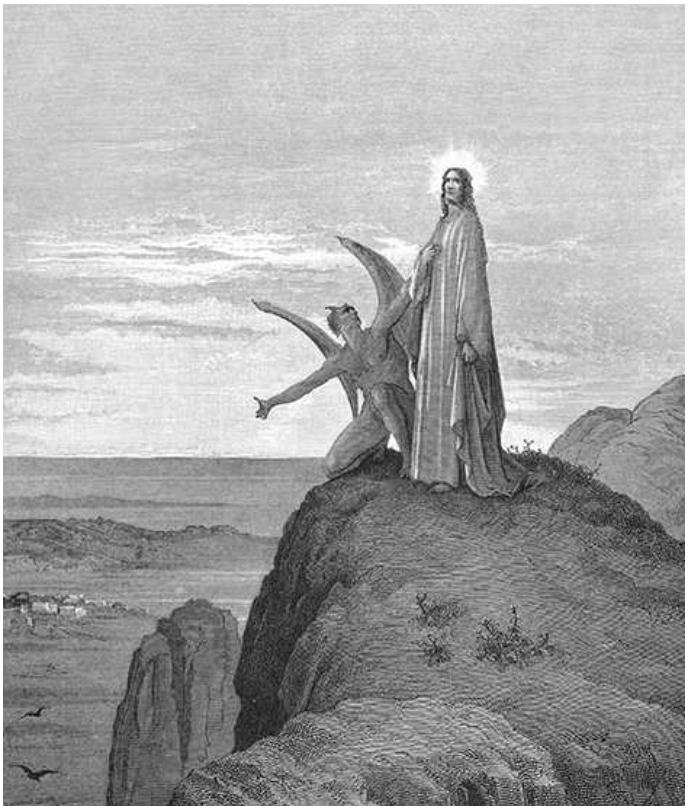
Aujourd'hui, les occasions de dissipation sont multipliées comme jamais par l'usage de l'internet. D'instrument à notre service qu'il est censé être, il est devenu trop souvent un maître tyrannique. Il nous a réduits en esclavage. Peu s'imaginent pouvoir vivre sans lui ! Alors, saurons-nous nous arracher à lui, nous déprendre de lui, nous délivrer de lui ne serait-ce que pendant le Carême ? Faire jeûne de l'internet, en réduire drastiquement l'usage aux nécessités d'ordre professionnel ou familial : sans cette résolution, il est impossible d'entrer dans l'esprit du Carême qui est un esprit de recueillement, de recentrage sur l'essentiel, d'ascèse. Par l'ascèse, nous nous disposons à la mystique, ou si ce mot vous fait peur, disons que par l'ascèse, nous nous disposons à une réception plus abondante des bienfaits divins. Nous nous ouvrons à la grâce, nous adhérons tellement à Notre-Seigneur que nous en arriverons à terme à ne faire qu'un seul esprit avec le Dieu qui nous est donné par Lui et en Lui.

De cette union à Dieu qui compose le fond de toute vie chrétienne, quel est l'aspect le plus caractéristique ? De quoi faut-il avant tout se convaincre ? Que cette union dont nous venons de parler est donnée dans le Christ, qu'elle est un écoulement en nous de ce qui est en lui, qu'elle est comme une insinuation de Dieu en nous. Autrement dit, les grands mystères de la Très Sainte Trinité, de l'Incarnation du Verbe ou de notre Incorporation en lui au jour du baptême ne sont pas seulement une manifestation de Dieu devant nous, mais une pénétration de Dieu en nous. Si le Verbe s'est incarné, c'est pour infuser en nous le divin, et si le mystère de la Très Sainte Trinité nous a été manifesté, ce n'est pas seulement pour que nous y croyions, mais pour que nous en vivions. Il n'est pas seulement, comme l'écrit le Père Bernard, une sorte d'énigme de réalité transcendante, pas seulement une sorte d'énigme d'inaccessible sublimité, mais une source de présence immanente et d'indicible intimité.

Le Jeudi Saint, en d'ultimes épanchements Jésus nous l'a enseigné : « Je suis la Vigne et vous les sarments. Demeurez en moi et moi en vous ». Avec Notre-Seigneur nous ne faisons qu'un comme lui-même ne fait qu'un avec le Père et le Saint-Esprit. Jésus s'applique donc à supprimer les distances, à s'identifier à nous comme homme pour s'installer en nous comme Dieu : « Et je prierai mon Père, et il vous donnera et moi-même vous enverrai cet autre Défenseur et Assistant, le Saint-Esprit qui tient de mon Père et qui tient de moi : lui aussi sera avec vous à jamais chez vous et bien à vous, et il achèvera de vous unir à nous, de vous consommer en nous ».

A partir de ces communications décisives, en vertu de cette grâce émanée du Christ, le chrétien se persuade qu'il est aimé du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il se sait habité par eux, imbibé, tout rempli d'eux. Le christianisme, en définitive, c'est le Dieu-Trinité présent au fond de l'âme. Aussi Blaise Pascal a-t-il pu écrire : « le Dieu des chrétiens est un Dieu d'amour et de consolation ; c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède ; c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie ; qui s'unit au fond de leur âme ; qui la remplit d'humilité, de joie de confiance, d'amour ; qui les rend incapables d'autre fin que lui-même… le Dieu des chrétiens est un Dieu qui fait sentir à l'âme qu'il est son unique bien, que tout son repos est en lui ; qu'elle n'aura de joie qu'à l'aimer ».

Nous comprenons mieux maintenant que le chrétien, dans la mesure où il est chrétien est nécessairement quelqu'un de profond. Il faut qu'il prenne conscience de soi pour prendre conscience qu'il a Dieu en soi. Il vivra davantage alors par l'âme, par ce qu'il a de plus intime dans l'âme. Il sera le contraire d'un dissipé, d'un affairé, d'un sensuel, d'un superficiel, oui, dans la mesure où il sera chrétien…



La tentation au désert de la Bible illustrée par Gustave Doré

Une page d'histoire

Par l'abbé Raphaël d'Abbadie d'Arrast

Il y a deux cent vingt-cinq ans, le 12 mars 1793, nos ancêtres dans la Foi se levaient face à la Révolution dans tout l'Ouest de la France, et spécialement dans cette région que l'on appela la « Vendée militaire ». Ils ont résumé leur raison d'être dans cette devise : « Dieu et le Roi ». N'en faisons donc pas des défenseurs de la sacro-sainte liberté révolutionnaire ! Leur attitude souvent héroïque face à la Révolution nous offre, encore aujourd'hui, de nombreuses leçons : l'Histoire n'est-elle pas maîtresse de vie ?

Après de glorieux combats couronnés de nombreux succès, l'Armée Catholique et Royale eut à souffrir de lourdes pertes. Plusieurs de ses généraux furent mortellement blessés (Cathelineau, d'Elbée, Bonchamps, Lescure…), et après la déroute de Cholet (octobre 1793), une foule compacte de soldats, de vieillards, de femmes et d'enfants traversa la Loire pour fuir les terribles représailles républicaines, et chercher en vain du secours auprès de l'Angleterre. Deux mois plus tard, cette véritable épopée s'acheva par un terrible désastre au Mans puis à Savenay, près de Nantes : sur les soixante-quinze mille Vendéens ayant traversé la Loire, il y eut à peine douze mille survivants, tous les autres ayant trouvé la mort dans les combats, la maladie et surtout en raison de la cruauté inouïe des Bleus…

Comme si cela n'avait pas suffi, la République envoya sur le sol vendéen les fameuses colonnes infernales avec la mission de tout détruire par le feu, de passer tout être vivant par le fer de la baïonnette… Pendant ce temps, on fusillait par milliers à Angers, on noyait encore plus à Nantes, car la guillotine n'arrivait plus à suivre le rythme effréné de la Liberté en marche… Les « brigands », les « rebelles » devaient disparaître ! À ce propos, voici ce qu'affirmait Bertrand Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie vendéenne, qui eut à souffrir des sobriquets dont la Révolution affubla les Vendéens : « En parlant de nous, cet auteur républicain [c'est-à-dire Turreau] n'emploie jamais pour nous dénommer que des termes de mépris : *les brigands*, et toujours *les brigands* ! Quelle manière d'écrire ! Si les gens de mon parti sont des brigands, que sont donc ceux du sien ! … Sans cesse aussi il nous appelle *les rebelles*. Pourquoi ne pas dire tout simplement *les royalistes* ? Car si les républicains et nous devons peser nos qualités, ils ne peuvent se dissimuler qu'ils sont des innovateurs, et qu'au contraire nous nous battons pour le maintien d'un régime qui depuis quatorze cents ans nous gouvernait. Quoique jusqu'ici ils aient le pouvoir, dans le fait, les rebelles, ce sont eux. » [1] On estime aujourd'hui à cent quatre-vingt mille le nombre de victimes vendéennes de la Révolution. Malgré cette agonie sanglante, la Vendée sut encore tenir la Convention en échec, surtout grâce à Charette et à Stofflet.

Ce fut alors que la Révolution, résolue d'en finir avec la Vendée, décida de changer de tactique, ou plutôt passa à l'étape suivante[2], et proposa aux Vendéens des pourparlers qui aboutirent au traité de la Jaunaye (17 février 1795). Sans vouloir prétendre élucider cette question complexe et épineuse, nous préférons laisser la parole à ce même Bertrand Poirier de Beauvais, dont les *Mémoires* sont encore édités aujourd'hui[3]. Cet auteur peut paraître parfois sévère avec l'un ou l'autre de ses contemporains, mais ses remarques pertinentes sont dignes d'intérêt pour qui veut mieux cerner la Révolution et ses pernicieux artifices.

Poirier de Beauvais commence par décrire comment la Convention créa une ambiance de dialogue entre les deux partis (échanges commerciaux etc.) : « Cette complaisance de la part de la République en attira de notre côté, et sur les frontières des deux partis on consentait à se parler ; cette conduite était tracée par celle des officiers respectifs qui, sur parole, se visitaient les uns les autres. Tant de communications ouvertes à dessein ne furent pas inutiles aux républicains, qui avaient les talents et les moyens d'en pro-

1. Poirier de Beauvais, *Mémoires inédits sur la Guerre de la Vendée* (Editions du Bocage, Pays et Terroirs, 1994), p. 43-44
2. Cf. Jean Ousset, *Pour qu'il règne* (DMM, 1986), p. 93 et suivantes. La Révolution commence toujours par persécuter violemment les récalcitrants, avant de les amener sur le terrain de la conciliation pour leur faire accepter ses principes par le biais du compromis.
3. Editions Pays et Terroirs, à Cholet

fiter. Ce fut à la suite de ces différents préludes, et quand les choses parurent avoir acquis un degré de maturité, que le gouvernement de la République nous fit faire des propositions de paix. Elles étaient partielles, adressées seulement à Charette, dont on flattait l'amour-propre en lui disant qu'on le regardait comme le chef du parti royaliste. » [4]

Un peu plus loin, notre auteur décrit « une volonté constante, de la part des républicains, d'exiger de nous la reconnaissance de la République » [5]. Charette était-il dupe, ou contraint ? En tout cas, Poirier de Beauvais ne le ménage pas : « Depuis qu'il était question de faire la paix, Charette, tout en ne laissant nullement entrevoir ce à quoi il était déterminé, étudiait tous les chefs royalistes, soigneusement ; non pour savoir leur façon de penser (il n'y avait généralement qu'un vœu, la guerre), mais en connaissant son monde, faire travailler et prendre chacun par son faible. Sapinaud et Fleuriot ne prenaient pas tant de précautions ; ils disaient tout haut qu'on ne devait pas balancer à faire la paix… » [6]

Après avoir décrit l'état pitoyable auquel étaient réduits les républicains (en raison d'un hiver rigoureux, les Nantais étaient plus affamés que les Vendéens, et cette ville n'aurait plus été aussi difficile à prendre qu'en 1793…), Bertrand Poirier de Beauvais fait part de ses regrets quant aux divisions internes des Vendéens : « Charette, trop faible pour vaincre ses inimitiés, et trop peu clairvoyant pour pouvoir distinguer ce qui appartenait à la raison ou aux chimères, se livra tout entier au projet qui lui fut présenté par les républicains. Ce fut un grand malheur alors que les liens se trouvassent rompus avec l'armée d'Anjou ; sa fermeté eût maintenu ceux qui pensaient bien dans les autres armées, et qui n'ont cédé que par considération ou par crainte. » [7]

Mais voici les pourparlers, en vue desquels on se rendit à la Jaunaye, près de Nantes : « Je fus très étonné d'apprendre, en arrivant, que le château de la Jaunaie (sic) était meublé aux frais de la République, et que toute la dépense de la maison, tant pour maîtres et valets que pour cavaliers et chevaux, était aux dépens de l'ennemi. » [8] Habiles dispositions de la part des républicains, qui s'y connaissent en psychologie ! On peut citer à ce propos les directives du Comité de Salut Public à ceux qui le représentaient face aux Vendéens : « Il ne faut pas que la République paraisse pauvre ou avare devant ces terribles paysans ou ces ci-devant qui ont connu le luxe des despotes. Donnez des repas ; que les brigands fraternisent avec nos officiers. Employez toutes les armes de la séduction : argent, promesses, grades, etc., prodiguez tout. L'avenir se chargera du reste. » [9]

On en vint au projet du traité, discuté âprement chez les Vendéens : « Tous les articles furent lus : pas un n'annonçait formellement la reconnaissance de la République, mais tous en étaient une conséquence. Aussi, quand on fut à la discussion du premier article, j'en fis la remarque ; je demandai que l'on discutât d'abord le principe, et qu'ensuite viendraient les conséquences. Chacun de ceux qui ne voulaient pas reconnaître la République demanda que cela fût ainsi. Il y eut à ce moment un bruit, un tapage tel… que l'on ne pouvait plus s'entendre. » [10]

Poirier de Beauvais, homme de principe, fut très attentif aux termes employés en ce qui concerne la religion : « On accordait la liberté, *non la publicité du culte*, et il ne devait y avoir dans la Vendée de prêtres catholiques *que ceux qui y étaient pour le moment ; défense à d'autres d'y entrer*. » [11]

Quant à la question monarchique, Beauvais, homme d'honneur, explosa d'indignation : « Quoi ! depuis des années, les Vendéens se battent à outrance pour leur prince et leurs autels… après toutes les horreurs d'une guerre dont il y a eu peu d'exemples, la République, désespérant de les vaincre, désire enfin que la paix vienne terminer nos différends… et la première demande qu'on lui fait *n'est pas le Roi* ! Il ne peut y avoir d'excuse à cet égard. Eussions-nous été vraiment forcés de faire la paix, et sûrs d'être refusés dans cette demande, il était [du devoir] d'un chef vendéen de la faire. » [12] On a depuis abondamment parlé d'une clause secrète promettant la libération de Louis XVII, dont Poirier de Beauvais ne devait pas avoir connaissance. Juste après la mort du jeune roi dans sa prison du Temple, Charette reprit effectivement les armes. Mais n'anticipons rien.

Après de vives discussions, et de belles concessions de la part de la République (notamment sur le culte célébré par les prêtres réfractaires), on parvint

4. Poirier de Beauvais, *Mémoires inédits sur la Guerre de la Vendée* (Editions du Bocage, Pays et Terroirs, 1994), p.317
5. Ibid.
6. Ibid. p. 318
7. Ibid. p. 321
8. Ibid. p. 322
9. In Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, t. 2, p. 276
10. Poirier de Beauvais, *Mémoires inédits sur la Guerre de la Vendée* (Editions du Bocage, Pays et Terroirs, 1994), p.325
11. Ibid. p. 326
12. Ibid. p. 327

à la signature que plusieurs Vendéens, dont Bertrand Poirier de Beauvais, refusèrent encore : « Charette, malgré toutes ces considérations, assembla dans une petite chambre séparée les divisionnaires qui lui restaient, leur dit dans quel embarras le mettait la retraite des trois chefs de division qui se rendaient à l'armée pour agir contre lui, qu'il était nécessaire qu'il y allât, afin d'empêcher le mal qu'ils pourraient y faire, mais qu'avant de partir il les avait réunis pour leur déclarer qu'avec la certitude qu'ils avaient de son attachement pour eux, il comptait sur le leur en ce moment, ainsi que sur leur fidélité ; qu'il ne pouvait leur dévoiler les motifs qui l'engageaient à faire la paix, mais qu'ils devaient avoir assez de confiance en lui pour croire qu'ils étaient purs, honorables, et tels qu'ils devaient être ; qu'ayant donné sa parole aux représentants du peuple, il ne pouvait partir sans signer le traité, et qu'il espérait qu'ils le signeraient avec lui. Ces divisionnaires accoutumés à obéir à Charrette… firent ce qu'il leur demanda. » [13]

Peu après ce traité, Charette, pris dans l'engrenage révolutionnaire, signa avec d'autres généraux vendéens (mais toujours sans notre auteur), la déclaration suivante : « … nous déclarons solennellement à la Convention nationale et à la France que nous nous soumettons à la République française une et indivisible, que nous reconnaissons ses lois, et que nous prenons l'engagement solennel de n'y porter jamais atteinte. » [14] Crétineau-Joly tente de justifier cet acte par l'engagement pris par la République dans les clauses secrètes. Napoléon, qui a eu connaissance de ces clauses, est très clair : « On comprend difficilement comment Charette et les autres signataires de cet acte ont pu croire un seul instant qu'il serait de bonne foi exécuté par le gouvernement républicain. » [15] Un autre révolutionnaire, le conventionnel Boursault, affirme quant à lui : « Je refusais d'assister aux conférences de la Jaunais (sic) … pour le motif que c'était petitement agir envers des hommes égarés sans doute, mais qui avaient de la loyauté et de l'honneur. » [16]



Fresque du Traité de la Jaunaye realisée par Diana Taubin

Qu'aurait dû faire Charette ? L'hypocrisie des républicains lui parut-elle aussi claire qu'à nous qui avons le recul du temps ? Toujours est-il qu'il se racheta en reprenant les armes peu de temps après, ce qui l'amena à une mort chrétienne et héroïque.

Quant à Bertrand Poirier de Beauvais, il survécut suffisamment à Charette pour tirer leçon de tout cela, et pour conter sa déception quant à « la reprise des armes qui ne fut plus une guerre, parce que les uns la voulaient, les autres ne la voulaient pas, et que des intrigues parmi nous venues du dehors n'ont pas permis aux Vendéens de se remettre dans l'attitude imposante qu'ils pouvaient prendre encore. Aussi vit-on nombre de chefs, n'étant pas suffisamment entourés de soldats, pris par les républicains maîtres du pays. Stofflet lui-même subit ce triste sort, et Charette l'éprouva bientôt après. » [17]

Pour mieux connaître les Guerres de Vendée, quelques ouvrages de vulgarisation :

- Patrick Garreau, *Petite histoire de la guerre de Vendée* (Éditions Hérault). Cette plaquette est un bon résumé des événements. Il faut cependant être vigilant quant à certains passages imprégnés de l'esprit moderne qui exalte la liberté, sans y apporter les distinctions requises.
- Philippe Roussel, *Livre d'or de l'épopée vendéenne* (Borricand, 1991)
- Henri Servien, *Petite histoire des guerres de Vendée* (Chiré, 1995)
- Chanoine Auguste Billaud, *La Guerre de Vendée* (Edipro, 2015, réédition du livre de 1945)

Pour se rendre sur les principaux lieux :

- *Les itinéraires de la mémoire. Guide historique des Guerres de Vendée* (Pays et Terroirs, 2015)

13. Ibid. p. 332
14. In Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, t. 2, p. 283-284
15. In Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, t. 2, p. 281
16. In Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, t. 2, p. 282
17. Poirier de Beauvais, *Mémoires inédits sur la Guerre de la Vendée* (Editions du Bocage, Pays et Terroirs, 1994), p.381

Quelqu'un qui nous fait du bien…

Par l'abbé Frédéric Weil

Il y a une personne dans notre sainte religion à laquelle nous pensons assez peu, et qui nous est pourtant une grande occasion de progrès spirituels ; une personne que l'on retrouve tant dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, et même durant tous les âges de la chrétienté ; qui agit toujours sous le gouvernement divin et qui fait au monde entier beaucoup de bien, même si ce n'est pas du tout ce qu'il cherche à faire. Il s'agit… du démon !

Une telle présentation pourra paraître surprenante, et pourtant c'est bien ainsi qu'il faut envisager l'action du démon. Car le démon, comme tous ses suppôts, est une créature sortie des mains de Dieu, soumise au gouvernement divin et non un « dieu du mal » comme le voulait l'hérésie manichéenne. Il correspond à ce que dit le fameux cantique : « et ceux qui bravent ta puissance, Jésus, sont l'œuvre de tes mains ». Il était l'ange porteur de lumière, c'est le sens du mot Lucifer, et le prophète Isaïe s'écrie : « comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui te levais si brillant le matin ? » [1] Il est devenu Satan, c'est-à-dire l' « adversaire ».

L'homme perd parfois le contrôle de ses œuvres, et peut se blesser en ne maîtrisant pas ce qu'il fait. En revanche, Dieu garde toujours un parfait empire sur toutes choses si bien que Mardochée s'écrie : « Seigneur, Roi tout-puissant, tout est soumis à votre pouvoir, et il n'est rien qui puisse résister à votre volonté » [2]. Dieu peut à tout moment museler ces chiens enragés que sont les démons, et même pourrait les faire retourner au néant si bon lui semblait. Le Livre de la Sagesse demande à Dieu « qui pourra résister à la force de Votre bras ? » [3]

Pourtant, nous constatons que Dieu laisse aux démons une certaine latitude d'action. Si donc Dieu, qui est la bonté même et qui ne peut que vouloir le bien laisse agir ainsi les mauvais, ce n'est qu'en vue du bien qu'il pourra tirer de leurs méfaits. Dieu, qui opère le changement miraculeux du pain en son adorable corps peut bien changer le plomb du péché en l'or de la grâce. Non pas certes comme si le péché allait devenir vertu, mais parce qu'il donne l'occasion sans laquelle un plus grand bien n'aurait pas lieu. « Toutes choses coopèrent au bien de ceux qui aiment Dieu », dit saint Paul[4]. Les actions du diable lui-même ne sauraient être exclues de ce plan de recyclage universel de toute l'ordure du monde. Voilà l'écologie divine !

Les deux terribles péchés qui ont changé le cours du monde, à savoir le péché originel et le péché de déicide, ont en commun que le démon s'y est mêlé. Dans le péché originel, nous trouvons le serpent tentateur. Quant au déicide, il est dit chez saint Jean, qu'au moment où Notre-Seigneur donna à Judas une bouchée de pain trempé « Satan entra en lui » [5]. Pourtant, sans péché originel ni déicide, pas de rédemption. Aurait-il été meilleur que l'homme restât toujours dans un état de parfaite intégrité depuis Adam ? L'Église dit le contraire tous les jours à l'offertoire de la messe : « Dieu qui d'une manière admirable avez créé la nature humaine dans sa noblesse, et l'avez restaurée d'une manière *plus admirable encore*, […] ». C'est ce qui est encore chanté dans la nuit de Pâques dans l'*Exultet* avec le fameux « o felix culpa », « ô bienheureuse faute originelle ».

Voilà la suprême ironie divine ! Quoiqu'il fasse, le démon est perdant. Il ne nous veut certes aucun bien, mais il nous fait indirectement du bien. Comme une personne prise dans un sable mouvant, plus il s'agite pour essayer de faire du mal, plus cela tourne à sa défaite finale. Sait-il tout cela ? Sa nature angélique ne lui permet pas de l'ignorer, et cela ne peut que le rendre plus enragé. Pourtant, il continue, car il se satisfait des victoires particulières qu'il peut obtenir sur l'un ou l'autre d'entre nous. En effet, il faut bien préciser cela : la victoire de Dieu se réalise dans l'ordre général du monde. Ce qui n'exclut pas les maux particuliers : tel homme, qui autrement se serait sauvé, pourra se damner sous l'action de Satan.

1. Isaïe, XIV, 12.
2. Esther, XIII, 9.
3. Sag., XI, 22.
4. Rom., XIII, 28.
5. Jean, XIII, 27.

À quel bien va donc servir cette damnation ? Cela rentre dans le cadre du mystère du mal. Si le mal est un mystère c'est parce que nous ne savons jamais à quel bien tel mal particulier va servir. Pour le comprendre vraiment, il faudrait avoir une image complète de tout l'univers dans toute son extension et à travers tous les âges, ce qui n'est possible qu'à Dieu. Nous sommes dans la situation d'un passant qui regarde un édifice en construction et trouve cette ébauche disharmonieuse, car il n'a pas la vue complète de l'ouvrage achevé ; ou encore comme quelqu'un qui trouve disgracieuse une partie d'un tableau, parce qu'il ne prend pas suffisamment de recul pour en admirer l'ensemble. Toutefois, en certaines circonstances, nous pouvons nous faire une idée de ce que peut être ce bien tiré du mal.

Nous voyons une illustration de cela dans le livre de Job. Cet homme était « simple et droit et il craignait Dieu et fuyait le mal ». S'engage alors un dialogue entre Dieu et Satan, qui attribue la sainteté de cet homme à la seule prospérité que Dieu lui octroie. Alors, « le Seigneur répondit à Satan : Va, tout ce qu'il a est en ton pouvoir » [6]. Nous voyons là une permission divine. Le saint homme perd alors tous ses enfants, ses biens, et même la santé. Mais couvert d'ulcères malins, assis sur un tas de fumier, sa femme l'incitant à maudire Dieu, il continue au contraire à louer Dieu, et il sort grandi dans sa vertu par cette épreuve. « Quant au Seigneur, Il bénit plus encore les dernières années de Job que les premières » [7].

Comme le dit le vers de Corneille : « À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ». Attention cependant, ce n'est pas la difficulté qui fait le mérite face à Dieu, mais avant tout la charité surnaturelle que l'on met dans ses actions. La difficulté est une seulement une *occasion* de mérite, non une cause : on peut faire une chose héroïque en traînant les pieds, et l'on peut faire une chose minime comme ramasser une épingle avec un très pur amour de Dieu, comme l'avait bien compris sainte Thérèse de Lisieux. Ordinairement cependant, il nous faut les coups de cravache que nous inflige l'ennemi du genre humain pour nous déterminer davantage vers le bien et départager les bons d'avec les mauvais. C'est dans l'adversité que l'on voit ses vrais amis !

Souvent, une indolence routinière nous menace et seule l'épreuve peut nous sortir de notre mollesse. C'est d'ailleurs ce que nous dit le mot *indolence* : l'absence de douleurs. L'histoire nous apprend que les âges de prospérité ont bien souvent conduit à la décadence tandis que l'adversité oblige à se ressaisir et à s'unir contre le mal, tel le soulèvement des Vendéens face au déchaînement républicain. C'est le sens de la fameuse expression de saint Paul : « il faut qu'il y ait des hérésies » [8]. Les hérésies ont toujours été l'occasion pour les bons de se renforcer. Souvent au prix de lourdes pertes, certes, mais il est à croire qu'une orthodoxie routinière aurait causé davantage de dégâts, ou en tous les cas, un moins grand bien.

On lit encore dans la vie de saint André Avellin que celui-ci ayant la charge de défendre un ami dont il était l'avocat, laissa échapper un mensonge lors du procès. Ouvrant la bible, il tomba sur ce passage de la Sagesse : « La bouche qui profère le mensonge tue l'âme » [9]. Il conçut alors un très amer regret, passa une nuit en larmes, puis il prit le dessein de quitter entièrement le monde (il était déjà prêtre) en rentrant en religion dans l'Ordre des Théatins. La réjouissance du malin à la vue de la première faute dut alors se changer en la honte et la rage de la défaite. C'est dans de pareils cas que nous comprenons mieux la sentence de Notre-Seigneur : « Je vous le dis, il y aura de même plus de joie dans le Ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. » [10]

Le combat spirituel de l'âme fidèle est figuré dans l'Ancien Testament par le combat du jeune David face au géant Goliath, dans lequel les Pères ont toujours vu une figure du démon. David, armé de sa foi et de sa fronde, terrasse alors Goliath. Celui-ci s'effondre, mais il n'est pas mort, et David prend alors l'épée de Goliath et lui tranche la tête avec cette même épée. Il a retourné l'arme du démon contre lui, il a triomphé en le prenant à son propre piège. C'est ainsi qu'il faut nous servir de nos fautes et ne pas nous laisser « vaincre par le mal », comme le dit saint Paul, mais au contraire, « vaincre le mal par le bien » [11]. Le démon, lui, sera défait par sa propre malice, comme nous le dit le psaume 7 :

> *Voici que l'ennemi a mis au monde l'injustice ; il a conçu la douleur, et a enfanté l'iniquité.*
> *Il a ouvert une fosse, et l'a creusée ; et il est tombé dans cette fosse qu'il avait faite.*
> *La douleur qu'il a causée reviendra sur sa tête, et son iniquité retombera sur son front.*

6. Job, I, 12.
7. Job, XLII, 12.
8. I Cor, XI, 19.
9. Sag., I, 11.
10. Luc, XV, 7.
11. Romains, XII, 21.

La bénédiction des relevailles

Par l'abbé Axel Heuzé

« Selon la loi de Moïse, ils portèrent Jésus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. »
(Luc II, 22)

La fête du 2 février célèbre à la fois la présentation de l'enfant Jésus au Temple et la purification de la très sainte Vierge quarante jours après la naissance du Sauveur. Chez les Hébreux, le rite de la purification légale des mères était fixé au quarantième jour après la naissance de l'enfant. En effet, tout enfant mâle premier-né devait être racheté par l'offrande d'un agneau ou deux tourterelles. C'est à l'occasion de ce rite, auquel elle aurait pu se soustraire, que la Vierge Marie emmena pour la première fois l'Enfant Jésus au Temple.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce rite ?

La bénédiction des relevailles est aujourd'hui méconnue. Il s'agit pourtant d'un rite simple et d'une grande beauté, qui célèbre le don de la vie, le don de l'enfant et la beauté de la maternité. Face aux développements de la culture de mort dans notre pays, ce rite ancien dans l'Eglise gagnerait à être pratiqué par les familles. C'est en effet une « *bénédiction* » que de donner la vie, et la mère mérite d'être bénie et célébrée après l'épreuve de la grossesse et de l'accouchement, et pour la fortifier dans l'exercice de sa maternité qui devra assurer l'éducation de son enfant.

Pour bien faire, la bénédiction des relevailles peut se faire 40 jours après la naissance de l'enfant, à l'imitation de la Sainte Vierge venue au Temple de Jérusalem pour la cérémonie de la purification selon la loi de Moïse et la présentation de l'Enfant Jésus :

« Et le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur ; et pour donner ce qui devait être offert en sacrifice, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombe. » (Luc II, 22-24)

Ainsi la mère tient un cierge allumé pendant toute la cérémonie, cierge qui rappelle ceux de la fête de la chandeleur. Le prêtre va la chercher à la porte de l'église et l'y introduit après avoir chanté le psaume 23, psaume de majesté et de gloire. L'usage de ce psaume rappelle l'entrée solennelle du Christ à Jérusalem et est utilisé pour l'entrée dans l'église à l'issue de la procession des Rameaux.

Voici donc la bénédiction des relevailles du Rituel Romain (titre VII, chapitre 3).

Bénédiction des femmes après qu'elles aient enfanté.

Si quelque mère ayant enfanté souhaite, selon la pieuse et louable coutume, venir à l'Eglise rendre grâce à Dieu de son heureuse délivrance, et demande la bénédiction du prêtre, celui-ci, revêtu d'un surplis et d'une étole blanche, accompagné d'un ministre qui porte l'aspersoir, va aux portes de l'église où elle l'attend à genoux, ayant en main un cierge allumé, il l'asperge d'eau bénite et dit ensuite :

℣. *Notre secours est dans le Nom du Seigneur.*
℟. *Lui qui fit ciel et terre.*

Antienne. C'est celle-là qui recevra du Seigneur la bénédiction, et miséricorde de Dieu, son Sauveur, car telle est la race de ceux qui le cherchent.

Psaume XXIII.

Au Seigneur appartient la terre, et tout ce qu'elle contient, toute la terre et tous ceux qui l'habitent.
Car c'est lui qui l'a fondée au-dessus des mers, et établie au-dessus des fleuves.
Qui est-ce qui montera sur la montagne du Seigneur ? ou qui s'arrêtera dans son lieu saint ?
Celui dont les mains sont innocentes et le cœur pur ; qui n'a point pris son âme en vain, ni fait un serment faux à son prochain.
C'est celui-là qui recevra du Seigneur la bénédiction, et miséricorde de Dieu, son Sauveur.
Telle est la race de ceux qui le cherchent, de ceux qui

cherchent à voir la face du Dieu de Jacob.

Levez vos portes, ô princes ! et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser entrer le Roi de gloire.

Qui est ce Roi de gloire ? Le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats.

Levez vos portes, ô princes ! et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser entrer le Roi de gloire.

Qui est ce Roi de gloire ? Le Seigneur des armées est lui-même ce Roi de gloire.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint Esprit.

Comme il était au commencement, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Antienne. C'est celle-là…

Ensuite, plaçant l'extrémité de son étole, laquelle pend de son épaule gauche, sur la main de la femme, il l'introduit dans l'église en disant :

Entre dans le temple de Dieu, adore le Fils de la bienheureuse Vierge Marie, qui t'a donné la fécondité d'être mère.

Et elle, étant entrée, va s'agenouiller devant l'autel et prie, rendant grâces à Dieu des bienfaits qu'il lui a accordés ; alors le prêtre dit :

Seigneur, ayez pitié. Christ, ayez pitié. Seigneur, ayez pitié.

Notre Père. En secret jusqu'à :

℣. *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.*
℟. *Mais délivrez-nous du mal.*

℣. *Sauvez votre servante, Seigneur.*
℟. *Mon Dieu, elle espère en vous.*
℣. *Envoyez-lui, Seigneur, votre aide depuis votre sanctuaire.*
℟. *Et de Sion, protégez-la.*
℣. *Que l'ennemi n'ait aucune prise sur elle.*
℟. *Et que le fils d'iniquité n'ose point lui nuire.*
℣. *Seigneur, exaucez ma prière.*
℟. *Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.*
℣. *Le Seigneur soit avec vous.*
℟. *Et avec votre esprit.*

Prions.

Dieu éternel et tout-puissant, qui par la maternité de la bienheureuse Vierge Marie avez changé en joie les douleurs des fidèles qui deviennent mères : jetez un regard de bonté sur votre servante, qui, pleine de joie, vient dans votre saint temple pour rendre grâces ; faites qu'après cette vie, par les mérites et l'intercession de la bienheureuse Marie, elle obtienne, ainsi que son enfant, la joie de la béatitude éternelle. Par le Christ notre Seigneur.

℟. *Amen.*

Ensuite il l'asperge à nouveau d'eau bénite, en disant :

Que la paix et la bénédiction de Dieu tout-puissant, Père, Fils, et Saint-Esprit, descende sur toi et toujours y demeure.

℟. *Amen.*



Le bon Samaritain

Par l'abbé Philippe Nansenet

Jésus prêche le bonheur que ses contemporains ont de le voir et de l'entendre. C'est lui en effet que les prophètes avaient annoncé ; c'est après lui que les rois avaient soupiré. L'Ancien Testament préludait au Nouveau, le figurait, y préparait. Mais il y a loin de l'un à l'autre. Ce n'est pas sans raisons qu'au sujet du premier saint Paul parle de ministère de mort, de ministère de la condamnation et, au sujet du second, de ministère de l'esprit, de ministère de la justice. Nous pouvons nous interroger : L'Ancienne Loi était-elle donc mauvaise et condamnable ? Certes non, puisque l'Apôtre ajoute aussitôt : « *gravée en lettres sur la pierre, elle était entourée de gloire.* » D'où venait alors son insuffisance ? De ce que par elle-même, elle n'était pas porteuse de la grâce qui rendait méritoire l'accomplissement de ses prescriptions ; de ce qu'elle pouvait facilement entraîner ses adeptes sur la pente d'un formalisme froid et d'une sécheresse orgueilleuse. En ce sens, il est bien vrai que « la lettre tue tandis que l'esprit vivifie ».

Un docteur de la Loi se lève alors pour tenter Jésus. Une intention mauvaise l'anime. L'enseignement du jeune rabbi Jésus l'agace. Que se dit-il ? Cet obscur Nazaréen n'a pas peiné sur les bancs des Hautes Écoles de Théologie de Jérusalem, et il vient cependant nous en remontrer en prétendant à la nouveauté et à la supériorité ! « Heureux êtes-vous parce que vous me voyez ; parce que vous m'entendez ! »

Ce docteur est animé d'une intention mauvaise, mais de nos jours, nous pourrions le louer de quelque manière de ce qu'il ait eu souci de la vie éternelle et des moyens d'y parvenir : « Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ? » En cela, il se distingue de la plupart de nos contemporains, rivés à ce bas monde, cantonnés aux horizons terrestre, sans espérance. Vous l'aurez remarqué, Jésus, en guise de réponse, le renvoie tout simplement à son catéchisme, pour ainsi dire, quitte à le vexer. Aussi le docteur repartit : « Et qui est mon prochain ? » C'est dans cette circonstance, que le Divin Sauveur enseigna la parabole du Bon Samaritain.

Que retiendrons-nous de cette parabole ? Ce qu'à première lecture on ne remarque peut-être pas ! En effet, malgré les apparences, Jésus ne répond pas à la question posée. Pour notre légiste, le problème était de savoir si son amour devait s'étendre au-delà de ses plus proches, de ses concitoyens, de ses coreligionnaires, et peut-être tout simplement au-delà des membres de sa confrérie. Jésus retourne la question, de sorte qu'on ne peut pas y répondre en disant : celui-ci est mon prochain, celui-là ne l'est pas, il est mon lointain, je peux ne pas l'aimer, lui rester indifférent. Jésus demande en effet : du prêtre, du lévite, ou du Samaritain, qui s'est montré proche du blessé gisant dans le fossé, en se penchant sur lui, et en lui procurant les premiers soins, qui s'est rendu son prochain ? L'étranger honni, le lointain cousin tenu pour schismatique, le Samaritain !

Dans les temps que nous vivons – temps d'immense détresse spirituelle causée par le laïcisme, et de menaces pressantes venant d'un islam diabolique – nous pourrions nous crisper, nous raidir, nous recroqueviller sur nous-mêmes, et verser dans une méfiance constante. La méditation de la parabole évangélique prévient cette tentation. Elle nous invite à poser des actes de bonté fraternelle. Quand on le peut – et qui ne le peut d'une manière ou d'une autre - disposons autrui à recevoir la vérité qui sauve. L'homme blessé – selon l'interprétation des Pères de l'Église – c'est tout homme depuis la chute originelle, tout homme, même après la réception du baptême, puisque demeurent en lui les blessures d'ignorance dans l'intelligence, de malice dans la volonté, de faiblesse et de concupiscence dans la sensibilité. Quand il s'agit des siens, de ceux qui dépendent de soi, il faut leur assurer une solide instruction et une solide éducation chrétiennes. Cette instruction et cette éducation passent le plus souvent par l'inscription dans ce que nous appelons à juste titre les bonnes écoles. Envers ceux que nous côtoyons de manière fréquente ou de ceux que la Providence place sur notre route, nous devons exercer un apostolat de manière discrète et comme implicite, ne serait-ce qu'en offrant l'exemple d'une vie à la hauteur des exigences évangéliques, l'exemple d'un foyer rayonnant ; ne serait-ce qu'en rappelant que notre destinée passe la vie humaine sur terre et que nous devons avoir souci de la Vie éternelle et des moyens d'y atteindre. Sur ce point, il est bon d'inquiéter nos contemporains anesthésiés ! Susciter cette inquiétude relève de la charité ! C'est alors seulement que nous pourrons parler avec fruit de Jésus, le Sauveur, et de l'hôtellerie qu'il a ouverte pour nous recevoir et panser les plaies de nos âmes, la Sainte Église catholique.

Les dix lépreux

Par l'abbé Philippe Nansenet

Cet épisode évangélique est bien connu. De loin, dix lépreux supplient Jésus de les guérir. Rentrons quelques instants dans leur intérieur pour mesurer l'intensité de leur détresse. Ils vivent ou plutôt survivent à l'écart de leur communauté villageoise et de leur famille dont ils ont été exclus par crainte de la contagion. Une peine d'ostracisme les frappe. Ils se regroupent et, crécelles en mains, pour annoncer leur venue, ils vaguent de-ci, de-là, mendiant leur pain. Ils paraissent déjà morts avec leur chair en lambeaux qui dégage une odeur putride. Oui, entrons dans le désespoir qui poignait ces malheureux !

Ils ont entendu parler de Jésus, le jeune thaumaturge. Ils élèvent la voix. Tout leur espoir se concentre sur l'obtention d'un miracle qui leur rendrait la santé, et les rendrait à la vie sociale : « *Jesu, præceptor, miserere nostri ; Jésus, Maître, ayez pitié de nous !* » Que va réclamer Jésus de ces suppliants ? La confiance : « *Allez vous montrer aux prêtres* », ils vous remettront un billet constatant votre guérison, complète et définitive.

C'est en route qu'à leur grande joie, le prodige de guérison est obtenu. Mais avec tristesse, à la suite du Seigneur Jésus, l'évangéliste saint Luc remarque qu'un seul miraculé rebroussa chemin pour remercier, pour rendre grâce, manifester sa gratitude, exprimer sa reconnaissance, un étranger, qui plus est, l'étranger honni, le Samaritain. De la dureté de cœur des neuf autres, nous pourrions certes nous indigner, mais prenons garde que l'ingratitude qui nous révulse ne soit la nôtre. Comment l'homme peut-il oublier si facilement les bienfaits dont il a été favorisé ? Il suffit de s'interroger pour le comprendre. Prisonniers de notre orgueil et de notre égoïsme, nous voulons vivre trop souvent par nous-mêmes et pour nous-mêmes. Dans la difficulté, nous convenons pour un temps de notre faiblesse ; nous tendons alors la main, mais après que nous avons été secourus, nous nous tenons facilement quitte de toute dette. Aussi est-ce un aspect majeur de l'éducation que d'exiger de l'enfant un s'il-te-plaît ou un s'il-vous-plaît avant de lui complaire, et un merci après que le service lui a été rendu, un merci qui facilitera l'octroi d'autre bienfaits dans le futur. Les mercis dilatent le cœur et de celui qui a reçu et de celui qui a donné. L'expérience nous l'apprend ; on accorde quelque chose de bon gré à qui se montre poli en paroles et plus encore de cœur, tandis qu'on est fort tenté d'opposer un refus à qui se montre revendicatif, hargneux, froid ou rude. Il faut donc enraciner dans l'âme des enfants – à contre-courant de la nature marquée par le péché originel et les tendances lourdes de notre temps - les vertus sociales que sont la piété filiale, le respect, la gratitude, l'affabilité.

Ce que l'expérience nous apprend, Jésus le manifeste, puisqu'après avoir guéri le pauvre corps délabré du lépreux, il guérit son âme : « *Surge, vade ; quia fides tua te salvum fecit ; Lève-toi ; ta foi t'a guéri !* » Il n'est pas dit que le divin maître guérit l'âme des neuf autres miraculés. Ne serait-il pas lamentable qu'ils soient repartis dans la vie pour continuer de vivre détournés du Sauveur, pour augmenter leurs méfaits, tomber au final aux mains du Dieu vivant, et encourir la damnation éternelle ? A quoi leur aurait-il alors servi de recouvrer la santé pour un temps ?

On s'ouvre à la miséricorde de Dieu en avouant que l'on reçoit tout de lui et en faisant de ses journées, selon les occurrences de la vie, de joyeuses ou douloureuses actions de grâce. Que devons-nous à Dieu ? Tout, et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre surnaturel. Dans l'ordre de la nature, nous devons à Dieu nos dons et des faveurs temporelles et spirituelles incessantes que l'on ne saurait dénombrer. Nous, Français de Tradition, tout particulièrement, nous sommes des privilégiés, quelles que soient par ailleurs nos misères ; nous sommes des héritiers parmi de pauvres déshérités. Dans l'ordre surnaturel, nous devons à Dieu la foi, l'espérance, et la charité dont il est parlé dans l'oraison du jour, foi, espérance et charité dont nous demandons l'augmentation, dans le même temps que l'amour des commandements et l'obtention des promesses divines.

Par l'action de grâce, nous imiterons le Seigneur Jésus. Qui plus que lui a reçu en tant qu'homme ? L'humanité de Jésus, Dieu le Père l'a choisie entre toutes pour être l'humanité de son Fils, pour l'unir dans une union incompréhensible à son Verbe. C'est une grâce unique, qui dépasse tout ce que l'humanité peut rêver en fait de communication de la divinité à la créature ; cette grâce unique, nous l'appelons grâce d'union hypostatique. Mais quelle n'a pas dû être en retour la reconnaissance de Jésus pour cette grâce ineffable, et pour tous les privilèges en découlant soit à titre personnel, soit à titre de chef de l'Église ! Demandons donc à la Sainte Vierge d'accorder nos cœurs au cœur de son divin Fils. Notre esprit de reconnaissance appellera sur nous le regard de Dieu, et sera le gage de la béatitude en Paradis.